

Avis d'attribution provisoire  
**NIF : 413025000160034**

Conformément aux articles 46 de loi N° 23/12 du 05/08/2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics et à article 65 du Décret Présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Agence Nationale de l'emploi, lance les résultats de **l'Appel d'offre n° 04 / 2025, Portant « Renouvellements Des Licences Et Des Contrats De Securites En Trois Lots Separés ».**

**Lot n°01 : L'extension et renouvellement des licences et support de la solution de Gestion des Accès à Privilèges (PAM) Beyondtrust**

**Lot n°02 : Renouvellement des licences et support de la solution Gestion de vulnérabilité RAPID7.**

**Lot n°03 : Renouvellement du contrat de service « réponse aux incidents de sécurité »**

A l'issue de l'analyse des offres, le contrat et le marché seront **attribués provisoirement** aux prestataires selon le tableau suivant :

LOTS	Désignations	Numéros D'identification Fiscale	notes technique	notes financière	Offres financière
N°01	EURL UNIDEES	000616097484232	45 pts	50 pts	16 030 014,00 DA/TTC
N°02	EURL UNIDEES	000616097484232	25 pts	50 pts	10 536 027,95 DA/TTC
N°03	SARL REALISTIC SECURITY	001616101141567	53 pts	30 pts	4 141 200,00 DA/TTC

Le service contractant invite les soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher à ses services, au plus tard (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Tout soumissionnaire qui conteste le choix peut introduire, s'il le souhaite, un recours auprès de la commission des marchés publics du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale sis au 44 MOHAMED BELOUZDAD Alger, et ce, dans un délai de (dix) 10 jours à compter de la date de la première parution de cet avis aux quotidiens nationaux et au BOMOP et la presse électronique.